

LA CROIX

Rana Plaza : dix ans après, l'industrie textile a-t-elle changé ses pratiques ?

Par Sarah Dupont, le 23/4/2023 à 05h34

En 2013, l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza abritant des usines textiles au Bangladesh a provoqué une prise de conscience mondiale sur les limites de la *fast fashion*. La catastrophe a permis d'instaurer en France un devoir de vigilance. Mais sur place, les violations de droits humains et environnementaux persistent.



Le matin du 24 avril 2013 (heure locale), des images d'horreur font le tour des télévisions du monde : un immeuble de Dacca, capitale du Bangladesh, s'est subitement effondré. Deux minutes ont suffi pour que les huit étages du Rana Plaza s'écroulent, provoquant la mort de plus de 1 200 personnes. La veille, des fissures avaient pourtant été repérées, volontairement ignorées par leurs employeurs.

Drame du Rana Plaza : Julia Faure veut en découdre avec la fast fashion

Abritant essentiellement des ateliers de confection textile produisant pour des marques telles que H & M, Primark ou Auchan, la catastrophe révèle les conditions de travail indignes des salariés bangladais et suscite

l'indignation internationale. L'événement enflamme l'opposition à la *fast fashion*, ce modèle de l'industrie textile qui se caractérise notamment par une production délocalisée, dans des pays aux mains-d'œuvre bon marché.

Le déclic d'une prise de conscience collective

Dix ans plus tard, professionnels et experts du secteur sont unanimes : il y a eu « un avant et un après Rana Plaza ». « Cela a été un moment très fort, un élément déclencheur pour l'état d'esprit des entreprises et des consommateurs, soutient Gildas Minvielle, directeur de l'Observatoire économique de l'Institut français de la mode. Les enjeux liés à l'écologie et aux droits humains n'étaient pas nouveaux, mais ce drame a provoqué une prise de conscience. »

« Fast fashion » : faut-il renoncer à acheter des vêtements à bas coût ?

Pour l'économiste, cela s'est vu par un glissement sémantique. « Utilisée hier pour désigner un modèle économique, l'expression fast fashion est aujourd'hui stigmatisante et renvoie aux dérives d'une mode jetable. »

Sur le terrain, la sécurité est devenue une priorité dans les pays producteurs comme le Bangladesh. « Ils ont fait en sorte qu'il n'y ait plus jamais d'accidents de ce type, en construisant des usines ultramodernes », avance Julia Faure, cofondatrice d'En mode climat.

Cette évolution a été possible grâce à un accord poussé par les ONG en 2013, sous l'égide de l'Organisation internationale du travail (OIT). Objectif : « Financer un système indépendant d'inspection des usines et garantir que les rénovations soient faites », décrypte Nayla Ajaltouni, déléguée générale d'Éthique sur l'étiquette. Signé par plus de 190 multinationales – dont Primark, Inditex (Zara), H & M... –, « cet accord a permis de rénover plus de 1 500 usines au Bangladesh, soit la moitié du parc fournisseur », avance-t-elle. Il a été étendu au Pakistan en 2023.

Une impunité qui persiste

Mais derrière ces progrès notables, la réalité du secteur reste sombre. « Les salariées bangladaises continuent de gagner 70 € par mois. C'est trois fois moins que ce qu'il faut pour leur permettre de vivre dignement », dénonce Nayla Ajaltouni.

Là-bas, comme dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, d'où proviennent 70 % des habits vendus en France, les ouvrières effectuent souvent des heures supplémentaires abusives, parfois non payées. Et « 30 % des violations des droits humains dans le monde ont lieu dans le secteur textile », soutient la militante.

D'autres scandales ont mis en lumière cette réalité persistante. C'est le cas notamment du travail forcé des Ouïghours, dans les champs de coton au Xinjiang, en Chine.

Ouïghours : que risquent les géants du textile poursuivis par la justice française ?

À ces violations de droits s'ajoute l'impact environnemental d'un modèle favorisant la surproduction et la surconsommation : ce sont 130 milliards de vêtements vendus dans le monde par an, dont 3 milliards en France. Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), l'industrie textile rejette 4 milliards de tonnes d'équivalent CO2 par an, soit plus que les transports aérien et maritime réunis.

Devoir de vigilance : de la France à l'UE

Contre ces abus, associations, syndicats et législateurs ne sont pas restés les bras croisés. Le cas du Rana Plaza leur a ainsi permis de réclamer une législation plus contraignante.

La France a été pionnière en la matière. En 2017, elle a adopté la loi sur le devoir de vigilance, obligeant les entreprises donneuses d'ordre de tout secteur à prévenir les risques sociaux et environnementaux de leurs opérations, y compris chez leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs.

Textile habillement : « Les marques devront changer de modèle »

Mais six ans après le vote de la loi, il reste encore difficile d'en voir les résultats. « Certaines entreprises ont pris avec sincérité ce virage, pas seulement pour cocher les cases juridiques mais pour assumer leurs responsabilités. D'autres n'ont pas compris l'esprit de la loi », observe Dominique Potier, député PS, qui a été rapporteur du texte et regrette désormais l'absence d'un « observatoire indépendant pour appréhender les évolutions ».

En 2023, la réglementation pourrait passer à une autre échelle. « Il est temps pour l'Europe de cesser d'être l'idiot utile du libéralisme et de s'armer sur le plan éthique pour imposer de nouvelles règles du jeu dans la mondialisation », plaide le député de Meurthe-et-Moselle.

La Commission européenne s'attaque à la « fast fashion »

Le Parlement européen votera d'ici au 30 mai un texte s'inspirant de la législation française. De quoi « aller plus loin », espèrent Dominique Potier et Nayla Ajaltouni. Tous deux se battent pour élargir le périmètre des entreprises aujourd'hui concernées – celles comptant plus de 5 000 salariés en France ou plus de 10 000 employés en France et à l'étranger.

L'ultra fast fashion

Dans le secteur textile, un cadre est d'autant plus urgent que de nouveaux acteurs bien peu regardants font leur apparition sur le marché, estime la déléguée générale d'Éthique sur l'étiquette. L'« ultra fast fashion » a récemment fait son apparition, avec des acteurs tels que Shein.

La marque chinoise porte la logique du modèle économique à un autre degré : 6 000 nouvelles références chaque jour, des prix défiant toute concurrence – 5 € le tee-shirt, 15 € la robe, 20 € le manteau – et des salariées poussées à travailler dix-huit heures par jour. « D'où la nécessité d'aller plus vite pour stopper l'impunité de ces marques qui bafouent les droits fondamentaux », conclut Nayla Ajaltouni.

Sarah Dupont